



Association Quartier des Charmettes – Générations

Draft I du 25 avril 2013

Résumé de la séance d'information du 16 avril 2013 Auditoire du collège des Charmettes – 19 h 30

Avant propos, présences et programme

NB : Les commentaires sont signalés en italique et entre parenthèse).

Cette réunion avait pour but – selon la lettre d'invitation de Mr Arni – «d'offrir aux habitants du quartier l'occasion de s'informer sur les enjeux de quartier et d'obtenir divers renseignements sur une première étape de travail prévu dans le cadre du processus participatif de participation» - annexe 1*

Lors de la réunion du 11 avril 2013 entre le Comité de l'AQCG et la Ville **des remarques ont été faites sur le contenu ambigu de la lettre – d'autant qu'elle néglige tout un contexte de pensée et d'opposition qui habitent les esprits des habitants et ne pas aborder ces questions risque d'amener à des blocages.** Le contenu de la lettre dévoile des contradictions entre ce qui est dit et l'écrit. En effet, d'un côté il est affirmé que le processus participatif (PP) est une phase d'analyse d'opportunités, qu'il n'y a aucun plan, mais d'un autre côté le départ des discussions est sur la volonté et la décision de devoir construire. On omet d'inclure dans l'agenda le contenu de la pétition et les oppositions. Enfin, l'objectif est unilatéral (ils souhaitent nous informer) mais ne prévoit pas d'échanges – pour la suite des arguments – voir note de la réunion du 11 avril 2013*. Notons juste que du fait d'un «couac» dans la distribution de la lettre d'invitation (pas distribuée à tout le monde), le Comité a, en réaction, distribué un tout ménage dans le quartier, accompagné de l'argumentaire comme demandé par les membres de l'Association – annexe 2 et 3*. En plus, un email a été envoyé à tous les membres (4) et une affiche collée au panneau de communication (5). A noter que le quartier compte plus de 600 ménages, soit environ 1500 personnes.

En arrivant dans la salle parmi les premiers, **ce qui a frappé fut le peu de chaises installées (une cinquantaine ?) et la «surprise» des organisateurs.** La salle était pleine – env. 100 personnes et plus que la salle pouvait en accueillir – un dizaine de personnes debout – par manque de chaises....

Sans que personne du quartier et encore moins le comité de l'AQCG n'en aient été averti, Mr Arni informe en début de réunion la présence (ou de l'invitation faite) de plusieurs «autorités» et politiques de la Ville, à savoir :

- Mme Nicole Decker – Cheffe du service cantonal du logement
- Mme Nadia Sollioz – déléguée aux affaires foncières de la Ville
- Mr Jonathan Gretillat, conseiller général socialiste, (dit avoir grandi dans le quartier) et présenté comme avoir présidé la Commission du Conseil Général (CG), sur la politique immobilière et du logement.
- Mr Jean Dessoulavy, PLR, au CG, habitant du quartier
- Mr Yves Froidevaux, Verts, au CG
- Mr Pollicino, Chef service des sports
- Mme Bottron – journaliste mandatée par la Ville pour les écrits du processus
- Mr Denis Maraldi, policier de proximité – région ouest.
- Messieurs Coquillat et Montavon -. Urbanistes de la Ville, Mme Tranda, mandatée pour le projet
- Plusieurs autres personnes non annoncées et dont les visages étaient soit connus soit inconnus, i.e. - un représentant des écoles des Charmettes et Vauseyon, etc.

De l'Association de l'AQCG, la très grande majorité des membres, de l'AQSB Bernard Simond (membre du comité), de l'ADSL, Mme Neuhaus (femme de Mr Neuhaus Chef de l'Urbanisme communal).

* Disponible sur demande

Résumé

Une réunion marquée d'entrée de « jeu » et en fait accompli par la présence en force de personnalités politiques et publiques. De ce fait, installation d'une ambiance tendue dès le départ. Présentation ensuite de l'organisation de la réunion en plusieurs étapes : présentation de la volonté des autorités, réponses aux questions des différentes réunions passées, présentation des différentes phases du processus participatif, y inclus un élément nouveau, celle de la phase de validation au CC après la séance de Restitution du 18 juin. La réunion se terminerait par une discussion.

L'objectif de la réunion, selon Mr Arni: d'entrée de jeu annoncer la couleur en situant le contexte: l'urgence de construire des logements aurait permis d'identifier la Zone d'Utilité Publique (ZUPE) et ce, en collaboration avec les habitants et via un processus participatif, qui pourront exprimer leur « inquiétudes ».

Comment gérer les défis d'une densification de la région ? Le Plan Directeur Sectoriel (PDS) serait, sera un des instruments qui traduit les problèmes en solutions via des plans d'aménagement et d'alignement. Il offrirait aussi une vision plus élargie- en englobant Serrières (!?). Il n'existerait pas de projets, de plans à ce stade, que des réflexions pour une cohérence avec le bâti existant et des vérifications à effectuer. Le point de départ : les réflexions des habitants du quartier via un PP et ses différentes étapes : la séance d'info, un Safari, un Atelier, une Restitution, puis une Validation par les autorités (!). Le tout remis durant à des spécialistes réunis pour « workshop », puis enfin une nouvelle restitution aux habitants et pour finir la mise en place des instruments. La pétition ? Un élément du contexte révélant les « inquiétudes » (*pas les oppositions ?*) de la population. Elle permet d'affiner le PP. Mais elle serait pas recevable fait que la majorité des signataires ne seraient pas du quartier.

Les débats : Indignation muette au début de séance puis exprimée de vive voix devant le deployment de force en personnalités politiques (*que en faveur du projet !*), une sorte de « rouleau compresseur » lancé sur une population démunie. Les débats ont porté surtout sur les éléments suivants: quelles motivations de la Ville pour « détruire » une ZUPE, y compris le terrain de foot, quelle est la faisabilité pour encore plus de constructions, de fait des problèmes existants et à venir (*plus de 120 logements juste réalisés ou planifiés*) et, sur les assurances des autorités face « à leur soucis » pour une véritable, voire une amélioration de la qualité de vie des habitants (*en détruisant le peu qui la garantit*).

Mais un dialogue de sourd s'est installé autant que l'expression de différentes contradictions et affirmations paradoxales qui dénotaient davantage une volonté politique de construire à tout prix et le plus possible qu'une considération objective des possibilités du lieu pour accueillir encore plus de gens. En voici quelques exemples :

- La démarche induite par le rapport des Charmettes serait le lancement d'une stratégie pour étudier les opportunités, et non la faisabilité d'un projet d'habitat le terrain est constructible (*contraire aux affirmations du rapport qui en stipule la faisabilité tout en omettant de parler des problèmes qui en prouverait le contraire*). Plus loin une affirmation contraire : « il faut construire » - le terrain de foot ne sert plus. Il s'agit de faire le moins de dégâts possibles. « Le terrain est constructible (*jeu de mot ?*) » ! Le dézonage consisterait au changement d'affectation du type de constructions, ZUPE ou pas. L'urgence serait des logements à loyer modérés pour la classe moyenne (*plus pour les plus défavorisés ?*). Facile de critiquer, selon les autorités, il faudrait avancer (*vers quoi si les autorités même affirment que l'analyse pourrait conclure à l'impossibilité de développer de l'habitat?*). Le PDS est un instrument qui permettrait d'intégrer toute les données et d'y apporter des solutions (*pas d'analyser d'abord, de résoudre les problèmes avant ?*). Le public s'interroge sur la transparence de l'information sur la faisabilité du projet, car incompréhensible qu'avec toutes les études dans les quartiers voisins, une idée sur la densité ne soit pas encore connue à ce jour. *Politique de l'Austruche ?*
- Le terrain de foot serait vétuste et plus aux normes pour le sport d'élite ou des matches. Il y aurait un manque de terrain d'où les constructions au Chanet – un revêtement synthétique permettra de démultiplier leur utilisation. Neuchâtel disposerait de 16 places de sport dont un aux Charmettes (*ah bon autant, pas 8 ou 9 ?*). Un chiffre exceptionnel à l'échelle de la Suisse. Il faudrait regrouper les terrains par soucis d'économie. Les difficultés d'accès seraient un faux problème – certains sont accessibles en bus. Oui, le fait de pouvoir disposer du terrain des Charmettes à lancer l'idée d'investir au Chanet (*pas le contraire ?*).
- L'avis des participants en bref : La volonté de la Ville serait la qualité de vie de ses habitants. Mais les Cadolles n'en est pas une preuve. La saturation actuelle et qui sera renforcée par les constructions déjà prévues viendrait déjà la menacer fortement. Le PP pourquoi donc exactement ? Enfin, valider un processus dont personne n'en connaît l'issue, faire confiance, mais sur quelle base ? Sur le « on verra plus tard » ? L'ACG aurait certes relayée les « inquiétudes » des habitants mais aussi en conclusion, le refus du dézonage mais la volonté politique passe outre les arguments et au contraire se montrerait peu soucieuse de la qualité de vie des habitants et de l'intégration du bâti dans le paysage. Selon Mr Arni : s'il y a désaccord, il suffirait de ne pas participer au processus participatif. Il resterait certes le référendum, mais peu de chance d'aboutir car la stratégie (*que la stratégie, pas encore le projet de constructions à ce stade*) a été avalisée par le Conseil Général.